

Déclaration liminaire de l'Alliance UNSA - CFTC

CTL du 24 avril 2015

Monsieur le Président vous avez adressé un message aux agents de ce département en indiquant " je serais toujours attentif à vos préoccupations et aux conditions de vie au travail dans un contexte que je sais exigeant " . L'Alliance UNSA – CFTC DDFIP 62 vous remercie de l'écoute et de l'attention que vous porterez à notre proposition.

| lundi | mardi | mercredi | jeudi | vendredi |
|-------------|------------|------------|-------------|------------|
| 8h30 12h00 | 8h30 12h20 | 8h30 12h20 | 8h30 12h00 | 8h30 12h20 |
| 13h30 16h15 | fermé | fermé | 13h30 16h15 | fermé |

Cette proposition permet de respecter les souhaits exprimés par la majorité des agents, soit la fermeture le mercredi et vendredi après midi sachant que la plupart des services municipaux sont fermés le vendredi après midi et que la fermeture des services au public le vendredi après-midi est déjà effective dans d'autres départements.

Elle permet de plus de respecter les besoins exprimés par l'encadrement qui souhaitait la fermeture le mardi après midi pour pouvoir avancer sur les travaux de gestion.

De plus, ces horaires permettraient aux caissiers et guichetiers de pouvoir se restaurer normalement et décemment les jours "complets".

La suppression de la prime sur objectifs, la fin annoncée de l'indemnisation de la CSG, la diminution drastique du nombre de promotions par tableau d'avancement et liste d'aptitude, le gel du point d'indice sont subits au quotidien par les agents de la DGFIP et vous nous direz sans doute qu'à votre niveau vous ne pouvez rien faire sur ces points.

Par contre, en tant que président du CTL vous pouvez donner satisfaction aux demandes des agents en aménageant votre projet.

Les représentant(e)s de l'Alliance UNSA – CFTC DDFIP 62

Jean François Waille
Trésorerie de Beuvry

Gabriel Gaillard
E R D 62

Anne-Laure Wagnet
SIP de Calais

Martine Hennequin
DDFIP